

Cercle des Nageurs de BERGERAC - ASSEMBLEE GENERALE 21/22

RAPPORT MORAL

16 décembre 2022

Je tiens pour commencer à vous remercier de votre présence qui montre votre attachement au club, je tiens à remercier la Ville de Bergerac, la Communauté d'Agglomération du Bergeracoise (CAB), le Conseil Départemental de la Dordogne et l'Agence National du Sport (ANS) pour leurs participations financières ou/et par le prêt de locaux ou de matériel. Je remercie nos sponsors qui participent à la vie du club et plus particulièrement Décathlon, le Crédit Agricole, Bureau Vallée et j'espère beaucoup d'autres rapidement ...

Comment vit notre Association ?

Nous sommes une association de loi 1901 à but non lucratif, dirigée par des bénévoles. Au cours de cette année, il y a eu quelques modifications, le Président Julien PAÏOTTI qui présidait la précédente assemblée a quitté son poste pour des raisons personnelles au mois de février et depuis cette date, j'ai l'honneur de présider le club. Le conseil d'administration a également perdu des membres, Elisa Dubourg Rouelas, Eva Pompidou, Samantha Piet, Christophe Bayard et Med YAGOUBI. Je les remercie du temps passé et de leur engagement envers le club. Comme nous autorise nos statuts, nous avons coopté 3 membres pour compléter le conseil dont 2 personnes se soumettront à vos votes en fin d'assemblée, Aurore Guiet et Karine Lescure.

Comme toute association, nous vivons grâce à nos adhérents et à leur implication dans le club (CA, les officiels, le voiturage pour les compétitions, la présence pour l'organisation de compétitions ou d'événements du club ...).

Nous espérons pouvoir compter sur vous. Nous avons un besoin d'officiels (Chronométreurs, juges de virage, juges de nage, starter et juge arbitre) afin de répartir au mieux les tâches.

L'activité principale (l'activité de natation) est organisée par des professionnels (BESAN, DEJEPS, BEJPES, MNS, BNSSA ...) rémunérés par vos cotisations et par une subvention municipale.

Comment évolue notre Club ?

Nous avons eu d'excellents résultats avec nos nageurs.

Nous avons obtenu le label développement apprentissage ENF de la part de la FFN. Ça récompense le professionnalisme de nos intervenants et l'implication des bénévoles qui s'occupent de l'association.

Après ces deux années COVID, nous reprenons une courbes ascendantes de nos licenciés, mais cette saison a été difficile en terme de résultat, en effet nous accusons un déficit de près de 13 000 €. Nous mettons en place tous les outils de pilotage pour ne pas reproduire ce résultat pour les prochaines saisons. Pour le moment nos comptes sont sains.

Pour nous permettre de pouvoir faire plus de choses et compte tenue du contexte économique actuel et de l'augmentation de la licence FFN de 5 €, nous vous proposerons une nouvelle grille tarifaire pour l'année prochaine.

Comment fonctionne le Cercle des Nageurs ?

Le fonctionnement du club à plusieurs acteurs essentiels qui par leur sérieux et leur travail font la bonne marche de notre Association :

- l'équipe d'encadrement qui fait au quotidien la vie de notre Club
- les bénévoles du Conseil d'Administration qui assurent le très bon fonctionnement du CN BERGERAC.
- les parents qui dans leur rôle d'Officiels représentent le club sur les bords des bassins des différentes compétitions et en assurent le bon déroulement.
- La CAB, par la mise à disposition de créneaux d'utilisation des bassins
- la Ville de BERGERAC, par son soutien technique, qui nous aide au bon fonctionnement du club
- la municipalité de Bergerac, le Conseil Départemental de la Dordogne et l'Agence National du Sport (ANS), par leurs subventions participent à notre gestion financière.
- Nos sponsors principalement Décathlon, Crédit Agricole et Bureau Vallée par soutien financier.

- La Fédération Française de Natation, la Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation et le Comité Départemental de Natation 24 par leurs aides et conseils.

Je tiens à remercier vivement toutes ces personnes ou leurs représentants.

Alors, quel avenir pour notre Club ?

- Nous sommes dans période charnière où nous attendons de connaître les infrastructures dans les prochaines années. Nous sommes prêts à faire progresser notre club vers des niveaux supérieurs si la CAB décide de mettre à disposition un complexe natatoire complémentaire permettant la pratique de la natation à haut niveau.
- La saison prochaine nous allons mettre en place :
 - Un meeting des Maîtres le 9 avril
 - Un meeting Avenir/Benjamin le 10 avril
 - Une compétition d'eau libre fin août sur le port de BERGERAC
 - La continuation de recherche de nouveaux sponsors ou de mécènes
- Mise en place d'une nouvelle grille tarifaire pour la saison 2023/2024

TARIFS DES LICENCES SAISON 2022 / 2023 ET PERSPECTIVES POUR SAISON N + 1

	1 séance /semaine			2 séances /semaine			3 séances /semaine			4 séances /semaine			5 à 6 séances /semaine		
	2022 /2023	N + 1	Δ	2022 /2023	N + 1	Δ	2022 /2023	N + 1	Δ	2022 /2023	N + 1	Δ	2022 /2023	N + 1	Δ
ENF 1 (6/8 ans)	190 €	200 €	10 €	210 €	220 €	10 €									
ENF 2 (9/12 ans)	190 €	200 €	10 €	210 €	220 €	10 €									
PERF ADO	190 €	200 €	10 €	190 €	220 €	30 €	210 €	240 €	30 €						
PERF ADULTES	190 €	200 €	10 €	190 €	220 €	30 €	210 €	240 €	30 €	240 €	260 €	20 €			
COMPETITEURS JEUNES & JUNIORS													220 €	240 €	20 €
MAITRES													260 €	280 €	20 €

Pour conclure, je renouvelle mes remerciements à toutes et tous ici présents qui marquez ainsi votre grand intérêt pour votre Association.

Philippe POUCKET
Président du CN BERGERAC